

LA RÉGION

Le quotidien
du Nord vaudois
www.laregion.ch

N° 3558 **MERCREDI 11 OCTOBRE 2023**

Paraît du lundi au vendredi sur abonnement



KEYSTONE

PROFESSIONS

Les métiers du numérique connaissent une pénurie de main-d'œuvre. **PAGES 2-3**



CHAMPI

COURSE À PIED

La Verticale du Suchet a fêté sa 10^e édition avec un parcours deux fois plus long. **PAGE 18**

PUB

Les délires du Dragon
Soins cosmétiques naturels

Soins naturels fait maison
www.lesdeliresdudragon.ch

MICHEL DUPERREX



Nouveau visage

GRANDSON L'entrée du bourg médiéval changera du tout au tout. Le Conseil communal vient d'accepter un préavis de réaménagement du croisement rue Basse/chemin du Grandsonnet, qui prévoit la démolition du bâtiment de l'ancien Café de la gare. **PAGES 4-5**

VOUS AVEZ UNE INFO?

Téléphone: 024 424 11 55

E-mail: redaction@laregion.ch



Petits pas en avant sur la place

GRANDSON Le Conseil communal s'est réuni jeudi dernier. A l'ordre du jour, le passage de deux préavis cruciaux avec le plan d'affectation Au Rubatel et le réaménagement du quartier du Bas-Grandsonnet.

TEXTES: ROBIN BADOUX

PHOTOS: RÉGION-A

«Je suis un peu surpris par ce rapport. Je vous rappelle que nous votons aujourd'hui sur un crédit, et non sur le réaménagement à proprement parler de la place du Château.»

C'est un brin interloqué qu'Olivier Reymond, municipal en charge de l'Urbanisme, a accueilli le rapport de commission portant sur le plan d'affectation (PA) Au Rubatel jeudi dernier.

Car ledit rapport laisse en effet ressortir une certaine volonté d'aller de l'avant en ce qui concerne le véritable serpent de mer que représente le projet de remaniement du centre du Bourg d'Othon. «Depuis plus de 50 ans, le réaménagement de la place du Château occupe les esprits des diffé-

rents municipaux et conseillers communaux qui se sont succédé tout au long de cette période. Mais la réalité est que, sauf quelques rares aménagements, l'entier de la place du Château ressemble à celle qu'on pouvait voir dans les années 70», a affirmé Yvan Pantet, président de la commission permanente d'urbanisme, avant d'exhorter les conseillers à accepter le préavis de la Municipalité.

Pour rappel, le préavis voté la semaine dernière, le plan d'affectation Au Rubatel, prévoit la construction d'un parking souterrain sous la parcelle 252, au nord de la place du Château, afin d'alléger le centre du bourg en amenant les véhicules à stationner dans le bas du coteau. Ce projet fait suite au plan de quartier (PQ) Place du Château de 2013, qui prévoyait la destruction de l'église libre et du local des pompes, toujours au nord de la place, pour les remplacer par des commerces et des logements. Le parking souterrain était prévu initialement sous la place du Château, mais a toutefois été déplacé Au Rubatel afin de contourner l'excavation très coûteuse du cœur du village, qui aurait sans doute été ralentie, voire bloquée, par les découvertes archéologiques qui y seraient

faites.

En surface, la parcelle 252, lorsque le parking sera terminé, demeurera l'espace vert qu'elle est actuellement, un parc public dont seules quelques bouches de ventilation trahiront la présence du parking.

«Un jour, on espère, et pas dans 50 ans, rendre le cœur du bourg plus attractif pour les Grandsonnois et les habitants de la région, a réagi le syndic Antonio Vialatte, après lecture du rapport de commission. Nous avons besoin de ce PA pour ce parking, car le projet de la place du Château envisagé il y a plus de vingt ans n'est plus d'actualité avec l'évolution de la circulation ou la gestion des îlots de chaleur à Grandson.»

La planification a finalement été acceptée à la majorité, autorisant la Municipalité à entreprendre les études pour la réalisation du PA Au Rubatel pour un montant de 69 000 francs, montant financé par la trésorerie courante.

«L'enjeu est également de déplacer les voitures davantage vers le côté nord de la place, dégageant ainsi la partie sud et l'accès au château, en adéquation avec la fin des travaux de rénovation du monument en 2026», a ajouté Olivier Reymond.

Quid du camping du Pécos?

Après cinq mois, la tension reste vive à propos de la mise au concours par la Commune du terrain occupé par le camping et le restaurant du Pécos après 50 ans de bail (*La Région du 9 mai 2023*).

La Municipalité a en effet été interpellée lors de la séance du Conseil communal du 5 octobre à

ce sujet, certains conseillers réclamant des nouvelles sur cette affaire. «La procédure suit son cours, a assuré Nathalie Gigandet, municipale chargée de la Cohésion sociale et du tourisme. Le cahier des charges se rédige, et l'appel d'offres est prévu pour le début d'année 2024.»





Vers une entrée du bourg qui a « de la gueule »

Autre préavis largement discuté lors du Conseil communal de jeudi: le réaménagement du domaine public du quartier du Bas-Grandsonnet.

Le projet prévoit l'achat de la parcelle 301 par la Commune, la destruction du bâtiment de l'ancien Café de la gare, actuellement le I Like Bar, qui s'y trouve et l'aménagement d'une petite place publique à cet endroit. L'enjeu de ces travaux d'élargissement est de sécuriser le carrefour Grandsonnet/rue Basse, de fluidifier le trafic, d'offrir plus de place pour les piétons et de valoriser les bâtiments historiques proches, soit l'Hôtel de Ville et l'ancien couvent des Cordeliers. «C'est un projet qui nous permettra de gagner un grand espace à l'entrée de Grandson, qui aura une tout autre gueule! C'est une opportunité que nous avons aujourd'hui et nous comprenons que les coûts peuvent faire tressailler. Mais il y a aussi une notion de sécurisation, avec l'enlèvement d'un goulet d'étranglement, une chance d'améliorer la circulation dans la rue Basse et avec l'aménagement d'une placette sympathique», a commenté le syndic, Antonio Vialatte.

Le coût total atteint les 4 millions de francs, d'abord supportés par la Commune, puis remboursés à hauteur de 50% des frais engagés par les partici-

pations des propriétaires privés, soit SI Cand-Landi SA, Sbarro Francesco, Porchet Gilbert et Jaquier.

Ce montant comprenait, à la base, l'achat de dix places de parking souterraines sur la parcelle 1548, appartenant au constructeur automobile Franco Sbarro, pour 600 000 francs, afin de répondre au manque de stationnement dans le secteur gare/poste/administration communale. Accepté, le préavis a toutefois été amendé, l'article concernant l'achat des places de parc ayant été abandonné. Les municipaux se sont néanmoins réjouis de l'approbation de ce projet indispensable pour l'attractivité du bourg médiéval. «Il est important pour nous de pouvoir travailler à un endroit accueillant à l'entrée de Grandson», commente Olivier Reymond, municipal chargé de l'Urbanisme, qui avoue s'être attendu au refus des places de parc en parcelle 1548: «Les questions de durabilité prennent une place énorme dans toutes les décisions. Mais nous devons garder en tête que nous restons une commune campagnarde où la mobilité est encore tournée vers la voiture. Difficile de dire pour l'instant si ces places manqueront à l'avenir, mais on parle aujourd'hui d'un projet à long terme. Les habitudes de déplacement finiront par changer dans sept, huit ou dix ans.»



L'ancien Café de la gare attenant à l'ancien couvent des Cordeliers sera remplacé par une place publique.